Pays de la Loire, Sarthe
La Bosse

Motte castrale, La Bosse

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72059222
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2021
Cadre de l'étude : inventaire topographique Bourgs et petites cités du Perche sarthois
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : motte
Précision sur la dénomination : motte castrale
Parties constituantes non étudiées : tour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2021, A, 529 ; 2021, A, 536 ; 2021, A, 538 ; 2021, A, 548

Historique

La motte castrale de La Bosse constitue un aménagement marquant, tant d'un point de vue historique que spatial, vraisemblablement à l'origine de l'implantation du bourg actuel et de sa morphologie. L'édifice est une fortification de terre au relief bien conservé, constitué d'une motte, d'imposants talus, de deux enceintes de douves partiellement en eau, d'une grande basse-cour au sud, d'un plateau en forme d'éperon (basse-cour ou autre élément défensif ?) au nord. Elle est également pourvue d'un vestige maçonné situé à l'ouest du tertre. Érigée sur un plateau dominant la vallée, elle offre une bonne visibilité vers le nord et le sud.
La base de la motte est donc enserrée par des fossés qui délimiteraient d'un côté la basse-cour où est édifiée l'église. Ce système défensif, selon lequel les fossés en relation avec l'église délimitent une basse-cour liée à une motte se retrouve à Peray, à Saosnes ou encore à La Chapelle-Rainsoin.
Si la motte de La Bosse n'apparaît qu'au 13e siècle dans les sources écrites, qui font état d'un palissage de bois, le large développement de ce type d'édifices défensifs dès le 11e siècle sur le territoire sarthois et percheron, et plus particulièrement de long de la vallée de l'Huisne, laisse à penser à une antériorité de sa construction. Au 13e siècle, la terre de La Bosse est une châtellenie appartenant au domaine des Bernard. Elle constitue un poste d'avancée privilégié, confrontant notamment au nord le domaine des Rotrou, seigneurs rivaux des Bernard. Le *terminus ante quem* de l'aménagement de la motte castrale est néanmoins fixé au 13e siècle. En effet, en août 1276, un accord entre Huet de la Ferté, sire de La Ferté-Bernard et Guillaume de Foillet, mentionne que ce dernier, en contrepartie de terres du diocèse de Chartres, reçoit la "ville de la Boce et toutes ses appartenances excepté la mote et le pleissage". La motte aurait ensuite été abandonnée pour une maison seigneuriale aux mains des Bernard, mentionnée vers les 13e et 14e siècles, située près de l'église, dans l'enceinte villageoise qui se développe au sud.
La maison forte de Mondragon, fondée autour des 13e et 14e siècles, est située à quelques centaines de mètres au nord de la motte castrale, sans que l'on parvienne à déterminer précisément le lien entre ces deux entités seigneuriales qui ont peut-être cohabité.
En 1763, la carte de Cassini fait mention d'un village avec château à La Bosse, néanmoins aucun élément ne permet de préciser s'il s'agit du château de Mondragon ou bien de la motte dite du "Vieux château". Le plan-terrier de la châtellenie de La Bosse, réalisé en 1788, fait uniquement figurer la motte et le premier fossé en eau entourant le tertre et l'enceinte méridionale. Le cadastre napoléonien ne mentionne pas la motte. Les douves entourant l'actuel bourg sont néanmoins identifiables à travers le tracé du parcellaire.

Période(s) principale(s) : 11e siècle (?), 3e quart 13e siècle ()

Description

Situé à 80 mètres au nord de l'église, le tertre de forme ovoïde de la motte castrale de La Bosse est une formation artificielle. Il est implanté sur un plateau et culmine à environ 177,5 mètres d'altitude, dominant ainsi la vallée de Bonnétable à La Ferté-Bernard. Ce plateau est encadré à l'ouest par la rivière de la Chéronne et à l'est par le ruisseau du Rosay, à l'origine des nombreuses marnes et calcaires lacustres que l'on trouve en abondance sur la commune.
Le tertre mesure environ 25 mètres de diamètre. Il est entouré d'un fossé en eau et d'un important talus au sud formant un premier rempart périphérique d'une altitude d'environ 176,5 mètres. Il est doublé au nord par une enceinte fossoyée. Les remparts de la motte ont été sectionnés sur le côté ouest afin d'aménager un accès aux fossés. Autour du tertre, en contrebas d'environ 1,5 m du sommet et sur une largeur d'environ 2 m, un espace de circulation pourrait être le vestige d'un chemin de ronde complétant le palissage de bois attesté au 13e siècle. Un élément maçonné en moellons de silex de forme semi-circulaire pourrait être un vestige de l'entrée de la motte (tour avec pont ?), peut-être une tourelle flanquant une porte, à l'instar de celles mises au jour sur la motte de Bretoncelles (Orne). A l'ouest, un élément maçonné en moellons de silex de forme semi-circulaire pourrait être un vestige de l'entrée de la motte (tour avec pont ?), peut-être une tourelle flanquant une porte, à l'instar de celles mises au jour sur la motte de Bretoncelles (Orne).
Au nord de la motte, le périmètre délimité par le deuxième et troisième fossé dessine un terre-plein situé à environ 175,5 mètres d'altitude qui semble correspondre à une basse-cour (la première ?) en forme d'éperon, scindé en deux parties. Cette partie nord possède aujourd'hui des fossés peu profonds, mais reste, en raison de la topographie du terrain, légèrement plus élevée que la basse-cour sud. Aucune construction ou élément maçonné n'a été repéré sur cette partie.
À l'est, au sud et à l'ouest, un autre fossé en eau délimite une enceinte villageoise de plan quadrangulaire (deuxième basse-cour ?) ayant pour centre l'église paroissiale. La motte surplombe la basse-cour sud d'environ 5 mètres et est séparée de cette dernière par un fossé en eau suivi d'un puissant talus. Cette basse-cour principale, entourée de fossés en eau peu profonds, semble moins bien défendue que la motte et le terre-plein nord. Son altitude varie entre 175 et 170 mètres du nord au sud. L'espace libre et plat, situé en légère pente, permet une implantation aisée et donc pérenne des constructions. Le bourg s'y est développé, à proximité de l'église et le long de deux axes routiers traversant la basse-cour d'ouest en est et du nord au sud.

Eléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à étudier
Éléments remarquables : motte
Sites de protection : abords d'un monument historique
Statut de la propriété : propriété privée, propriété de la commune

Pistes d'interprétation

La motte et son bourg castral

Le manque de sources et l'absence de fouilles archéologiques empêchent de restituer un état primitif de la motte et de son occupation. Même si la parcelle sur laquelle elle est située est mentionnée sous le nom de "Vieux château", aucun élément visible et connu à ce jour ne permet d'attester de la fonction résidentielle de cette motte. Aucune information ne vient davantage étayer une éventuelle implantation de constructions villageoises à l'intérieur de la double enceinte. Les basses-cours, considérées comme des éléments défensifs de la motte, sont implantées sur les côtés les plus exposés, bénéficiant de la meilleure visibilité possible au nord et au sud de la vallée. Selon certaines hypothèses difficiles à vérifier, l'éperon situé au nord pourrait être la première basse-cour liée au tertre, abandonnée lors du développement du bourg et la construction de l'église paroissiale, ou un premier repli défensif destiné à accueillir une barbacane.
En revanche, l'implantation pérenne du bourg au sein de la basse-cour sud est ancienne, et pourrait être datée au moins de la construction de l'église au 11e ou au 12e siècle. L'aménagement de la route départementale est venu perturber les dispositions anciennes qui plaçaient l'église et son cimetière au carrefour des axes de communication. Néanmoins, si l'église n'est aujourd'hui plus considérée comme l'élément central et structurant du bourg de la commune, l'implantation des maisons et des commerces le long des axes routiers est-ouest et nord-sud ont perduré jusqu'au milieu du XXe siècle.

Autres sites fossoyés de la commune

La motte castrale n'est pas le seul site fossoyé de la commune de La Bosse. Une plateforme fossoyée avec douves en eau est en effet visible à La Pitié-Dieu (possession de l'abbaye de l'Epau), le château de Mondragon et ses fossés en eau, ainsi que la mention du "champ de la douve" au lieu-dit de la Hunaudière, section A2, parcelle 279 mentionnée sur le cadastre napoléonien.

Références documentaires

Documents d'archive

- DRAC des Pays de la Loire, SRA ; non côté. RENOUX, Annie, QUESNE, Sylvie. Déclaration de découverte archéologique. Prospection et Inventaire à La Bosse, 1993.

- DRAC des Pays de la Loire, SRA ; non côté. DELHOUME, Didier. Compte-rendu de visite à La Bosse, SRA, 1er novembre 2008.

Documents figurés

- Plan terrier de la Châtellenie de La Bosse, 1788. (Archives départementales de la Sarthe ; E 313 38/39).

- Plan cadastral napoléonien de La Bosse, 1831. (Archives départementales de la Sarthe ; PC\041).

- MOUSSAINT, Henri-Jacques. Carte de Cassini, n° 63, feuille 91, 1763.

Bibliographie

- CAUVIN, Thomas. **Monographie des villes et villages de France.** Essai sur les statistiques du département de la Sarthe. Paris : Res Universis, 1893.
  p. 285

- FLAMBART-HÉRICHER, Anne-Marie (dir.). "Fonction et répartition de l'espace dans la basse-cour d'une fortification de frontière : Bretoncelles (Orne), XIe – XVe siècle", in *Château Gaillard 21 : étude de castelollogie médiévale, la Basse-cour ;* actes du colloque international de Maynooth (Irlande), 23-30 août 2002, 2004. Cean : CRAHM.
  p. 19-97

- FLOHIC, Jean-Luc (dir.). **Le Patrimoine des Communes de la Sarthe**. Collection : *Le Patrimoine des Communes de France*, Paris : Flohic Editions, 2000. 2 vol.

- FRANCE. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale Pays de la Loire. **Sarthe. Canton de La Ferté-Bernard**. Paris : Impr. nationale, 1983. 418 p. ; ill., cartes, plans ; 30 cm. [Inventaire topographie, 14]. Ministère de la Culture.

- ROUX, Christine. **Les mottes et habergements fossoyés dans le canton de Tuffé (XIe – XVIe siècles).** Maîtrise d'histoire médiévale sous la direction d'Annie Renoux, année 1998-1999.
  p. 94

Périodiques

- YVON, P., DUCELLIER, F.-X. **Le château de Mondragon et la motte du vieux château,** in *Revue historique et archéologique du Maine*, 2012, n° 163.

Illustrations

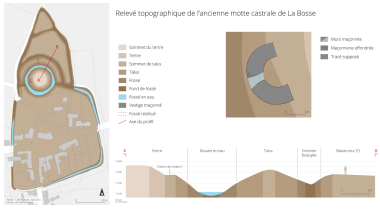

Relevé topographique de l'ancienne motte castrale de La Bosse.
Dess. Théo Ben Makhad
IVR52_20217201505NUDA

Vue générale de la motte.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217201252NUCA

Vestiges de maçonnerie.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217201251NUCA

Détail des vestiges de maçonnerie.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217201249NUCA

Fossé.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217201250NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
La Bosse : présentation du bourg (IA72059360) Pays de la Loire, Sarthe, La Bosse
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Philippine Piel
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois

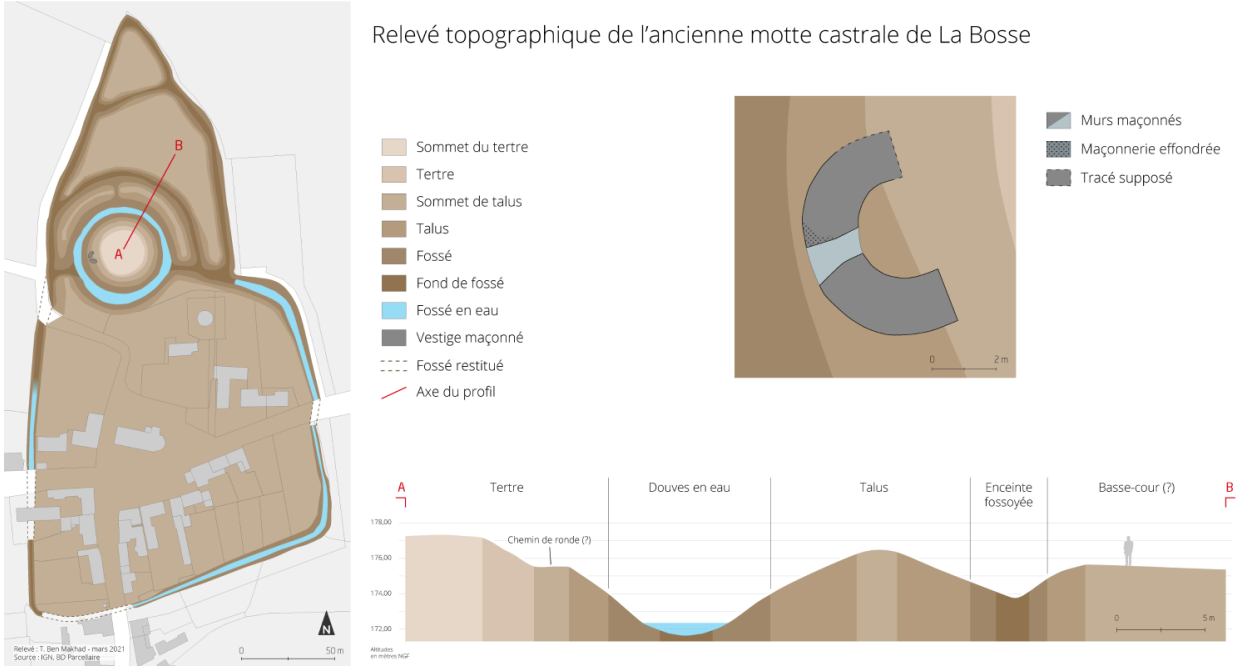

Relevé topographique de l'ancienne motte castrale de La Bosse.

IVR52_20217201505NUDA
Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la motte.

IVR52_20217201252NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vestiges de maçonnerie.

IVR52_20217201251NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail des vestiges de maçonnerie.

IVR52_20217201249NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Fossé.

IVR52_20217201250NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation